

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-4298

présenté par

M. Seitlinger, M. Bazin, Mme Bonnivard, M. Brigand et M. Kamardine

ARTICLE 37**ÉTAT D****« Avances à l'audiovisuel public »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
France Télévisions	0	0
ARTE France	0	3 000 000
Radio France	0	0
France Médias Monde	3 000 000	0
Institut national de l'audiovisuel	0	0
TV5 Monde	0	0
Programme de transformation	0	0
TOTAUX	3 000 000	3 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à élever les crédits de France Médias Monde pour combattre les manœuvres de désinformation et discours hostiles véhiculés par des chaînes étatiques tels que RT, Sputnik ou encore CCTV. Ces crédits supplémentaires permettraient d'une part de développer des

chaines dans les langues locales, dans lesquelles sont généralement véhiculés les discours hostiles à la France, et d'autre part de proposer des programmes pour les jeunes, faisant partie de la tranche d'âge la plus influençable.

En effet, à l'étranger et dans de nombreux pays francophones, la France est exposée à des manœuvres de désinformation et des discours hostiles. Les conséquences sont graves : déstabilisation des régions dans lesquelles ces discours prennent prise, mise en danger de nos militaires. amoindrissement de notre image et de nos intérêts dans le monde, répercussions parfois graves sur notre territoire.

Dans un contexte marqué par une extension de la compétition entre puissances dans l'espace médiatique, notre diplomatie est confrontée aux narratifs russe, chinois ou turc. S'il est difficile d'en quantifier le résultat sur les opinions publiques, les déboires de la France au Mali au Burkina Faso et au Niger sont une indication probante.

Face à cette nouvelle menace, il convient de contrer le narratif francophobe en consolidant notre image dans l'espace informationnel. C'est la raison pour laquelle le présent amendement vise à renforcer les outils dont nous disposons déjà. Nous proposons donc d'élever les crédits de France Médias Monde de 3 millions supplémentaires pour concrétiser deux objectifs distincts : d'une part développer des chaines dans les langues locales, dans lesquelles sont généralement véhiculés les discours hostiles à la France, et d'autre part proposer des programmes pour les jeunes, faisant partie de la tranche d'âge la plus influençable.

Cet amendement augmente de 3 millions d'euros les AE et CP de l'action 1 France média Monde, du programme 844 France médias monde et diminue à due concurrence et parts égales les AE et CP de l'action 1 Arte France, du programme 842 Arte France.

En outre, il convient de rappeler que l'ensemble des programmes de la mission sont jugés comme sous-dotés par les auteurs du présent amendement.